Bordereau attestant l'exactitude des informations - CARCASSONNE - 1101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/06/2025 - 1831 - 2003 B 00344 - 450 638 952 - ABC HOLDING

Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE
34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 04.68.11.27.30
www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2003 B 00344
ABC HOLDING
4 ALLÉE DE PREIXAN
11250 PREIXAN

Nos références : SC/2003 B 00344

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : ABC HOLDING

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

4 ALLÉE DE PREIXAN
11250 PREIXAN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 450638952 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 24/06/2025 le dépôt, enregistré sous le numéro 2025/1831, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2024

Récépissé délivré le 24/06/2025
Le greffier
Sophie MAUREL

Papier issu de forêts gérées durablement - FSE - Doc Direct (309)

ABC HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 ALLEE DE PREIXAN
11250 PREIXAN
450638952 RCS CARCASSONNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 800 euros de la manière suivante :

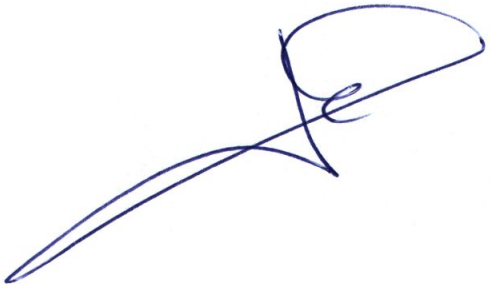
Bénéfice de l'exercice :	10 800 euros
Au compte "autres réserves"	10 800 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président



ABC HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 ALLEE DE PREIXAN
11250 PREIXAN
450638952 RCS CARCASSONNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2025

L'an 2025,
Le 18 Juin,
A 19h30

Les associés de la société ABC HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, divisé en 782 actions de 127.88 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 4 allée de Preixan 11250 PREIXAN, sur convocation du président.

Sont présents :
Monsieur Julien HINOJOSA, propriétaire de 780 actions

Sont représentés :
Monsieur Hugo HINOJOSA, propriétaire de 1 action
Représenté par Julien HINOJOSA
Mademoiselle Eva HINOJOSA, propriétaire de 1 action
Représenté par Julien HINOJOSA

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

Tous les actionnaires étant présents ou représentés, le président déclare que l'assemblée est valablement constituée. Elle peut donc délibérer et prendre les décisions à la majorités requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien HINOJOSA, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par le président.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 800 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 800 euros
Au compte "autres réserves"	10 800 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

2025

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2025**

cerfa

N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**ABC HOLDING** — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	**4 ALLEE DE PREIXAN** — **11250 PREIXAN**
SIRET	4 5 0 6 3 8 9 5 2 0 0 0 2 5
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2024 Net 3
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 561	AG 2 561	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	43 362	AU 32 172	11 190
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	62 430	CV	62 430
	Créances rattachées à des participations	BB	603 914	BC	603 914
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	712 267	BK 34 733	677 534
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	82 800	BY	82 800
	Autres créances (3)	BZ	58 936	CA	58 936
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	27 184	CG	27 184
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	168 920	CK	168 920
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	881 187	1A 34 733	846 454

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Certifié conforme à l'original

EBP Informatique 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC HOLDING					Néant ☐ *
						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100..000..)				DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	97 430
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	10 800
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	218 230
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligatoires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	8 436
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs	EI	)	DV	586 094
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	9 953
	Dettes fiscales et sociales				DY	23 742
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
	TOTAL (IV)				EC	628 224
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**				ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)				EE	846 454

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	628 224
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

Certifié conforme à l'original

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC HOLDING					Néant ☐ *
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue { Biens *	FD		FE		FF
	Production vendue { Services *	FG	99 500	FH		FI 99 500
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	99 500	FK		FL 99 500
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ 181
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR 99 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stocks (marchandises) *					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *					FW 38 427
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 2 046
	Salaires et traitements *					FY 45 146
	Charges sociales (10)					FZ 12 213
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14)					GA 1 329
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 17
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF 99 177
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG 504
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 45
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP 45
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 86
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU 86
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV (41)
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW 463

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Certifié conforme à l'original

EBP Informatique 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053-SD **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC HOLDING	Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(10 337)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	99 727
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	88 927
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	10 800

RENVOIS			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)		HX	
(6 *ter*) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI) *	RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI) *	RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6		Obligatoires A9
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

Certifié conforme à l'original